



Direction de l'Information
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa Canada

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 52

29 décembre 1971

LES ENTRETIENS DE M. TRUDEAU AVEC M. NIXON

M. Trudeau est rentré récemment de Washington où il a eu des entretiens avec le président Nixon portant surtout sur les répercussions au Canada des politiques économiques américaines.

Voici le texte du rapport qu'a fait le premier ministre à la Chambre des communes le 7 décembre sur ces entretiens:

Monsieur l'Orateur, comme le savent les députés, j'ai passé hier plusieurs heures avec le président Nixon à Washington. Je voudrais prendre quelques instants sur le temps de la Chambre pour parler de ces réunions et des discussions qui ont eu lieu en même temps entre le ministre des Finances et le ministre de l'Industrie et du Commerce et leurs fonctionnaires d'une part, et les secrétaires américains du Trésor et du Commerce et leurs fonctionnaires d'autre part.

L'un des buts de ma visite était de demander au président, qui seul pouvait le faire, de me donner l'assurance que les États-Unis n'ont ni l'intention ni le désir de rendre l'économie du Canada dépendante des États-Unis, du fait d'échanges déficitaires, point que les Canadiens arrivent inéluctablement à perdre

l'autonomie de leurs décisions économiques. Avec toute la franchise possible, j'ai fait part au président de l'inquiétude ressentie au Canada, et en vérité par certains députés, au sujet du caractère des relations entre nos deux pays. C'est, bien sûr, l'introduction le 15 août des nouvelles politiques économiques des États-Unis qui l'a avivée, mais elle se manifestait de plus en plus ces dernières années en présence du flot continu d'investissements américains et des avantages et inconvénients qu'il comporte.

POINT DE VUE DES ÉTATS-UNIS

Je ne saurais trop insister sur la chaleur et la compréhension avec lesquelles le président Nixon a répondu à mes questions et sur l'attitude franche qu'il a manifestée. Il m'a donné l'assurance qu'il était nettement dans l'intérêt des États-Unis d'avoir pour voisin un Canada non seulement politiquement et économiquement indépendant, mais aussi un Canada convaincu que les décisions et les politiques dans chacun de ces secteurs seront arrêtées par des Canadiens et assureront la sauvegarde des intérêts, la défense des valeurs et la réalisation des objectifs qui lui sont propres.

J'ai fait part au président de l'éternel désir que nous, Canadiens, avons de profiter de notre voisinage nord-américain et de nos relations avec les États-Unis, tout en demeurant Canadiens dans la mesure où nous le voulons, ce qu'il a accepté sans hésitation ni restriction.

Nous sommes des pays et des peuples distincts et il y va, m'a-t-on assuré, de l'intérêt des États-Unis que nous le demeurions; c'est, en outre, un principe fondamental des politiques étrangères américaines préconisées par le Gouvernement Nixon.

Je dois ajouter que le président a bien accueilli la suggestion selon laquelle la politique qu'il a annoncée le 15 août peut être interprétée comme une preuve que les États-Unis ne peuvent accepter que le Canada détienne sur eux un avantage sur le plan du

SOMMAIRE

Les entretiens de M. Trudeau avec M. Nixon	1
Augmentation des soldes	2
État civil: naissances - décès	3
Les inscriptions aux universités	3
Subvention pour les Jeux de l'Arctique ...	4
Fabrication de "camionneiges"	5
Nouvelles orientations en politique étrangère	5
Une urgence: la création d'emplois	6
Index mensuel	7

commerce et du compte courant. Il a bien compris qu'on pouvait faire cette interprétation, mais il m'a affirmé qu'elle est erronée. Après m'être entretenu avec lui, je ne doute plus que son interprétation soit la bonne et que l'avenir lui donnera raison.

PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

Un mot maintenant de la question précise des réformes à apporter aux pratiques monétaires ou commerciales dans le monde. Le président et moi avons convenu que la recherche des supériorités immédiates, par quelque pays que ce soit — les États-Unis y compris — constituerait une politique à courte vue, vouée d'avance à l'insuccès. Si les nations commerçantes du monde et la communauté monétaire se révélaient incapables de souscrire avec confiance aux accords éventuels en cette matière, rien d'utile n'aura été fait. On assisterait, dans ces conditions, au retour de l'instabilité et de l'incertitude inhérentes à la situation et dont est issue la crise du mois d'août, aggravée cette fois par le fait que ni les gouvernements ni le secteur privé n'auront désormais foi en leur aptitude à s'attaquer, avec quelque espoir de réussite, à la solution de problèmes d'une telle extension et d'une telle importance.

Bref, monsieur le Président, bien que l'état des négociations sur les questions de détail ne m'autorise pas encore à dire à la Chambre à quel point précis nous en sommes arrivés en ce qui concerne telle ou telle question qui, — la chose se conçoit sans peine —, retient l'intérêt de tous les députés, je n'en suis pas moins en mesure d'affirmer qu'il ne subsiste aucun doute dans mon esprit quant à la possibilité d'en arriver bientôt à un accord. Je suis persuadé que les différends d'ordre économique entre le Canada et les États-Unis seront réglés et que la situation du Canada s'en trouvera assainie. Une bonne partie du mérite en reviendra au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp), au ministre des Finances (M. Benson) et au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) qui ont su assurer aux équipes de négociateurs canadiens une direction à la fois adroite, énergique et professionnelle.

QUESTIONS INTERNATIONALES

Dans mes observations, j'ai souligné les parties de mon entretien avec le président qui ont porté sur les questions économiques et les relations canado-américaines. Je m'empresse d'ajouter, cependant, que nous avons consacré pas mal de temps à des questions à caractère international, à la tragédie qui se déroule actuellement en Inde, aux mesures que prennent actuellement les Nations Unies pour mettre fin aux hostilités et susciter une certaine confiance que les différends dans cette région pourront être réglés, et aux relations Est-Ouest en général. Du fait que le président veut renseigner les principaux alliés des États-Unis sur ses visites imminentes à la République populaire de Chine et à l'Union soviétique, nous

nous sommes entretenus des initiatives prises et par le Canada et par les États-Unis pour amener une détente et contribuer de façon positive à l'ordre international.

Finalement, monsieur l'Orateur, je suis heureux d'informer les députés que le président m'a dit que c'est avec plaisir que lui et Mme Nixon entrevoient la perspective de leur visite au Canada au printemps.

Je lui ai donné l'assurance que l'accueil chaleureux qui les attend sera une preuve claire et nette de l'amitié qui lie les peuples de nos deux pays.

AUGMENTATION DES SOLDES

Le ministre de la Défense nationale, M. Donald S. Macdonald, vient d'annoncer que l'augmentation des traitements des Forces armées s'élève en moyenne à 11,5 p. cent, soit une somme d'environ 39,5 millions de dollars pour l'année financière 1971-1972, et qu'on envisage d'établir la parité entre ces traitements et ceux de la Fonction publique dans les deux prochaines années.

L'augmentation, qui est rétroactive au 1er octobre, découle d'une étude où l'on a comparé l'indemnisation des Forces à celle de la Fonction publique, et d'où il est ressorti que les militaires ont touché des soldes inférieures aux traitements des fonctionnaires pendant ces dernières années.

Le Conseil du Trésor et un comité consultatif du ministère de la Défense nationale ont analysé pendant trois ans une quarantaine de questions concernant les conditions de travail dans les Forces armées et la Fonction publique, conformément au projet du Gouvernement de relever les traitements des militaires en regard de ceux des civils. On a donc considéré certains aspects des services assurés par les Forces, comme le surtemps impayé, les déménagements fréquents et leurs inconvénients, la retraite précoce et d'autres conditions qui jouent au détriment du militaire par rapport au fonctionnaire.

ÉCHANTILLONS DE PAYE

A compter du 1er octobre, le traitement de base d'un fantassin formé passera de \$415 à 480 par mois, soit une augmentation de \$65.

Le nouveau barème de paye indique, par exemple, qu'un soldat-électricien touchera au maximum \$530 par mois. Le plus haut traitement mensuel d'un caporal-dessinateur sera de \$695, tandis qu'un sergent-topographe gagnera \$861 par mois.

Voici d'autres exemples: le salaire de base d'un caporal-commis comptable passera de \$518 à \$607, soit une augmentation mensuelle de \$89; le salaire de base d'un adjudant-chef, au plus haut échelon de la catégorie des métiers, passe de \$930 à 1,044, soit une augmentation mensuelle de \$114; le salaire de base d'un capitaine de la catégorie du service général passe de \$830 à \$855 par mois, soit une augmentation de \$55. Le traitement d'un capitaine, au plus

haut échelon de la catégorie du service général, passe de \$1,030 à 1,170, soit une augmentation de \$140; le traitement minimum d'un colonel de la catégorie du service général passe de \$1,635 à \$1,760 par mois, soit une augmentation de \$125. Un colonel de la catégorie du service général, qui touche le maximum de \$1,825 recevra \$1,960, soit une augmentation de \$135.

Dans les corps de réserve des armées de mer, de terre ou de l'air, un soldat gagnera entre \$6.20 et \$10.70 par jour, selon son degré d'ancienneté et sa catégorie professionnelle.

La paye quotidienne pour les officiers de réserve sera de \$18.70 pour les lieutenants, \$25 pour les capitaines et \$43.30 pour les lieutenants-colonels.

"L'objectif principal du nouveau barème de traitements des militaires, dit M. Macdonald, est d'attirer et de garder les hommes et les femmes de haute compétence requis dans les Forces armées."

Il ajoute: "Le Gouvernement reconnaît que certaines disparités de traitements existent depuis longtemps entre les Forces armées et la Fonction publique; comme les militaires et les civils servent le même employeur, ils devraient être indemnisés de la même façon."

La rétroactivité à compter du 1er octobre s'applique à la plupart des officiers et soldats, y compris les Réserves. Les exceptions sont les généraux et les officiers-médecins, dentistes et avocats. Leurs traitements sont redressés à différentes périodes de l'année qui coïncident avec celles de leurs homologues de la Fonction publique.

Dans son dernier Livre Blanc sur la Défense, le Gouvernement annonçait qu'on déploierait plus d'efforts pour faciliter les échanges de personnel entre les Forces armées et la Fonction publique. Les nouveaux barèmes de traitements et d'indemnités établiront l'équivalence des deux secteurs.

ÉTAT CIVIL: NAISSANCES - DÉCÈS

En 1970, le taux de natalité au Canada est tombé à son plus bas niveau, soit 17.4 naissances vivantes pour 1,000 habitants. Depuis 1954, année où il était de 28.5, il n'a cessé de diminuer pour tomber à 17.6 en 1968, et s'est maintenu au même niveau en 1969.

Les taux de natalité des provinces se sont situés en 1970 entre 15.3 au Québec et 24.2 à Terre-Neuve, mais ces taux ont été dépassés au Yukon (28.2) et dans les Territoires du Nord-Ouest (40.5).

Le nombre réel des naissances est passé de 369,647 en 1969 à 371,988 en 1970, mais ce chiffre est encore inférieur de plus de 100,000 à ce qu'il était en 1959 (479,275).

DÉCÈS

Le plus faible taux de mortalité au Canada, soit 7.3 pour 1,000 habitants établi en 1969, s'est maintenu en 1970. En effet, les taux des provinces se sont

situés entre 6.3 en Alberta et 9.2 dans l'île-du-Prince-Édouard.

Il y a eu 155,961 décès au Canada en 1970, comparativement à 154,477 un an plus tôt, toutes les provinces enregistrant des augmentations sauf le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique.

CAUSES DES DÉCÈS

En 1970, les troubles cardiaques et circulatoires ont causé 49.6% des décès (77,343), le cancer en a causé 19.5% (30,483) et les accidents, 7.6% (11,378). Ces trois éléments ont été les principales causes de décès depuis 1951, et les proportions ont relativement peu varié en 1969 et 1970.

Les décès causés par des accidents de voitures sont tombés à 5,312 en 1970, contre 5,696 en 1969, tandis que ceux causés par les chutes sont passés de 1,651 à 1,614 et que les noyades sont tombées de 1,186 à 1,173. Les décès attribuables aux empoisonnements se sont accrus, passant de 642 à 720, et les décès causés par les incendies sont passés de 626 à 634.

Le nombre de suicides a atteint 2,413 en 1970, contre 2,291 un an plus tôt, faisant ainsi passer le taux pour 1,000 habitants, de 10.9 à 11.3. Le nombre d'homicides a également augmenté pour passer de 375 à 421 et le taux est passé de 1.8 à 2.0.

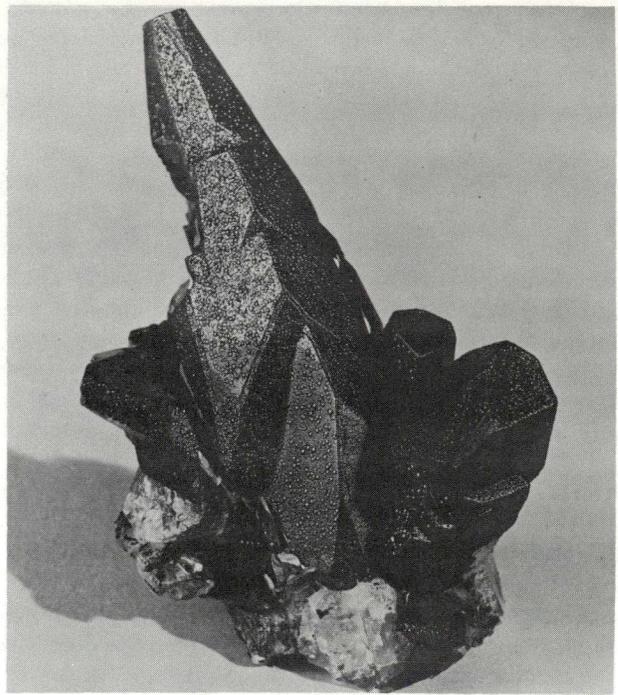
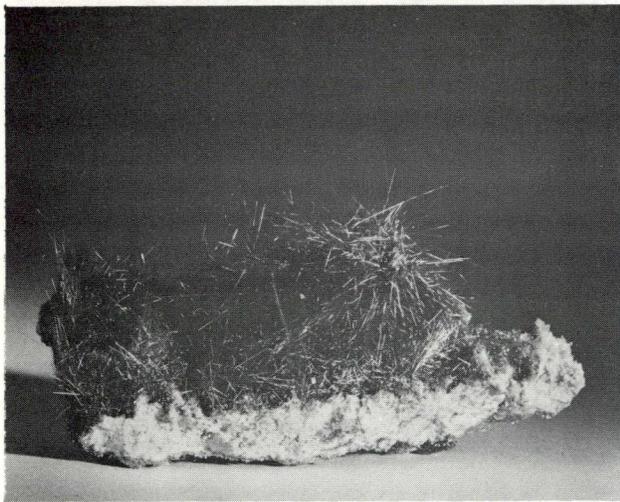
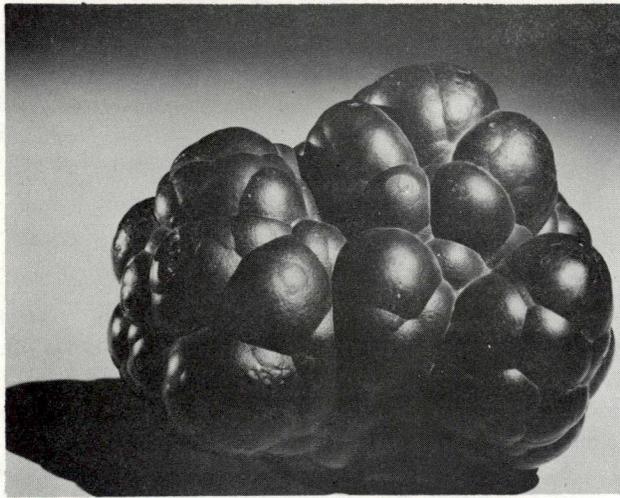
Les décès dus à la tuberculose sont passés de 526 à 527.

Les 7,001 jeunes enfants (moins d'un an) décédés en 1970 représentent une baisse avec un taux record de 18.8 pour 1,000 enfants nés vivants, comparativement à 19.3 en 1969. En 1970, les taux de mortalité infantile des provinces ont varié de 16.9 en Ontario et en Colombie-Britannique à 22.4 en Saskatchewan.

LES INSCRIPTIONS AUX UNIVERSITÉS

Cette année, le nombre d'inscriptions aux universités et collèges canadiens a augmenté mais à un rythme moins rapide. Selon les estimations, on compte actuellement 326,870 élèves à plein temps qui se sont inscrits à des cours de niveau post-secondaire menant directement ou indirectement à un grade. Il s'agit là d'un accroissement de seulement 3.1 pour cent par rapport à l'année précédente; l'augmentation avait été de 3.7 p.c. l'année dernière et en moyenne de 11 p.c. entre 1960 à 1969.

Il y a eu régression principalement dans les provinces de l'Ouest, les inscriptions diminuant de 5.1 p. c. en Saskatchewan et de 1.5 p.c. en Alberta. L'accroissement au Québec (3.0 p.c.) en Ontario (4.4 p.c.) et au Manitoba (4.8 p.c.) est bien inférieur à l'avance prévue de 6 p.c. tandis les inscriptions dans les provinces maritimes se sont accrues de 8.7 pour cent.



Trois des échantillons de minerais de la Collection Froberg récemment acquise par le Royal Ontario Museum (voir notre numéro du 22 décembre). Ci-dessus, des cristaux de calcite recouverts d'une couche de goethite provenant de la région de Bancroft en Ontario; en haut à gauche, de la cassitérite provenant du Mexique; à gauche, la boulangerite dont l'aspect rappelle le porc-épic et dont les "piquants" sont de fragiles cristaux fins comme de la soie.

SUBVENTION POUR LES JEUX DE L'ARCTIQUE

Une subvention fédérale de \$125,000 a été accordée à la Société des Jeux d'hiver de l'Arctique pour la tenue des seconds Jeux à Whitehorse, au Yukon, en mars 1972. M. Ian Howard, représentant de la Direction de la santé et du sport amateur à Vancouver et coordonnateur de la participation fédérale aux Jeux de l'Arctique, a remis le montant au nom du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro.

Cet octroi permettra de couvrir les frais de publicité, d'organisation et de présentation des Jeux d'hiver de l'Arctique, de même que le coût des nouveaux aménagements.

Les Jeux de l'Arctique sont conçus en fonction des conditions du Grand Nord. Ils fournissent aux groupes culturels des contrées situées au nord du 60^e parallèle, l'occasion de fraterniser et de participer à des compétitions sportives. Les concurrents qui vien-

ent des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon, de l'est de l'Arctique et de l'Alaska aux manifestations artistiques et aux jeux traditionnels des Indiens et des Esquimaux, contribuent ainsi à revitaliser une culture peu connue au sud de l'Arctique et menacée de tomber en désuétude dans plusieurs régions du Nord.

Le premiers Jeux d'hiver de l'Arctique ont eu lieu en mars 1970, à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest; 750 athlètes se partageaient alors 10 disciplines sportives et de nombreuses activités culturelles.

On prévoit que les troisièmes Jeux de l'Arctique auront lieu en Alaska, en 1974. Les concurrents de l'Alaska participent aux Jeux et en partagent les frais depuis le tout début. En 1974, ils seront les hôtes, ajoutant ainsi une dimension internationale à ce qui dépassait déjà largement les cadres du contexte canadien.

FABRICATION DE "CAMIONEIGES"

Avec l'aide d'une "subvention au développement" du ministère de l'Expansion économique régionale, une société de la région d'Ottawa s'est lancée dans la fabrication d'un nouveau type d'auto-neige. La société *Notrac Manufacturing Ltd*, qui a ouvert le 1er décembre une nouvelle usine à Arnprior (Ontario), espère que le premier "camioneige" sortira de la chaîne de montage à la fin janvier.



La subvention de \$75,000 a été calculée au taux d'environ 10 p. 100 des immobilisations de capitaux nécessaires à la construction de l'usine, dont le coût estimatif s'élève à \$117,000, plus \$2,000 pour chaque nouvel emploi, soit 32 probablement.

M. Fred Fassbender, président de *Notrac*, décrit le véhicule comme étant "plutôt une camionnette d'une demi-tonne, pour les déplacements sur la neige" et "tout à fait unique en son genre".

Le "camioneige", destiné à l'usage industriel, pèse 1,000 livres et peut porter deux hommes et 500 livres de marchandises. On peut aussi se procurer une cabine fermée. Le moteur de deux cylindres peut atteindre 4,500 tours-minute. On fabriquera environ 140 véhicules la première année, et l'on portera la production annuelle maximale à 800 véhicules.

NOUVELLES ORIENTATIONS EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Les observations suivantes ont été faites par le premier ministre Trudeau lors d'une entrevue accordée dans le cadre de l'émission Nation's Business du réseau anglais de Radio-Canada, le 14 novembre.

Vous avez été témoin, au cours des dernières semaines, des nouvelles initiatives que nous avons prises dans le domaine des relations extérieures. Le premier ministre de l'Union soviétique, M. Alexis Kossyguine, a visité le Canada à la mi-octobre et le président Tito de Yougoslavie est venu nous faire

une courte visite la semaine dernière. Le Gouvernement de Pékin a été admis aux Nations Unies et vous savez que le Canada compte au nombre des pays qui ont voté en faveur de son entrée.

Ces événements illustrent les grands efforts que nous avons déployés pour instaurer la meilleure politique étrangère possible pour le Canada, politique étrangère à laquelle j'ai d'ailleurs participé en visitant plusieurs pays et en accueillant de nombreux visiteurs étrangers de marque au Canada.

LES MOTIFS DE L'EXPANSION

Pourquoi une expansion des relations internationales à ce moment? Pourquoi le Canada est-il à l'avant-garde de l'évolution en affaires étrangères?

Il existe trois motifs fondamentaux qui répondent à ces questions.

Premièrement, nous oeuvrons pour conserver l'indépendance du Canada. Pour être une nation libre et indépendante, le Canada doit traiter avec toutes les nations du monde suivant ses propres conditions. Les idées, les points de vue et les connaissances technologiques que nous retirerons de ces contacts constitueront un enrichissement pour toute la population.

Deuxièmement, pour la prospérité économique. Le Canada est un pays qui tire sa subsistance du commerce avec l'étranger. Nous exportons 25 p. 100 de notre produit national brut et 50 p. 100 de tous les biens que nous produisons. Notre niveau de vie actuel et futur dépend du commerce international. Si nous voulons pénétrer les marchés internationaux, nous devons faire face aux réalités politiques du monde.

Troisièmement, pour un univers où règne la paix. La Chine et l'Union soviétique existent réellement, quoi qu'en disent certaines personnes. Le quart de la population mondiale habite la Chine. Si nous voulons un monde où règne la paix, nous devons accepter de traiter avec ce monde comme il se présente.

Nous croyons à la paix et nos amis y croient également. Soixante-seize pays, y compris la Grande-Bretagne et la France, ont voté en faveur de l'admission de la Chine aux Nations Unies. En fait, de tous nos alliés de l'OTAN, seuls les États-Unis se sont opposés à cette entrée, alors même que l'envoyé spécial du président Nixon se trouvait à Pékin.

Le Canada n'est pas le seul pays qui ait cherché à nouer de nouvelles relations avec d'autres pays: le président Nixon se rendra officiellement en Chine et en Russie dans un avenir rapproché. L'an dernier, il s'était rendu en Yougoslavie et le président Tito lui a rendu sa visite cette année avant de venir au Canada.

LES RELATIONS PRIVILÉGIÉES CANADA-É.-U.

Si l'on tient compte de tous ces événements, l'opinion de certains selon qui nos initiatives en ce

domaine portent atteinte à nos relations privilégiées avec les États-Unis est fautive. Il est tout aussi absurde de prétendre que la surtaxe américaine constitue un geste de représailles à cet égard.

La surtaxe fait partie d'un ensemble complexe de mesures adoptées par le président pour trouver des réponses à certains problèmes de l'économie américaine. La surtaxe sur les importations s'applique également à tous les partenaires commerciaux des États-Unis et pas uniquement au Canada. Prétendre que c'est un geste de représailles politique est complètement ridicule.

Nos liens avec les États-Unis sont si profonds, si variés et si étroits qu'il est impossible qu'une telle situation se reproduise ailleurs dans le monde. Nous comptons nous appuyer sur l'amitié naturelle des Canadiens et des Américains et des gouvernements successifs de nos pays, pour résoudre les difficultés d'ordre économique qui se posent actuellement entre nos pays.

UNE URGENCE: LA CRÉATION D'EMPLOIS

Il faudra créer 1,4 million de nouveaux emplois pendant les années 1970-1975. Ce résultat ne pourra être atteint qu'à la condition que l'économie canadienne bénéficie d'une croissance réelle de plus de 6 p. 100 au cours des trois années à venir. Comme le surplus de la balance commerciale s'affaiblira par rapport à son niveau de 1970, l'économie ne peut compter que sur l'expansion de la demande intérieure pour se rapprocher de nouveau de son "potentiel" de production.

Voici les principales conclusions d'un des rapports du Conseil économique du Canada publié sous le titre *Perspectives de rendement de l'économie, 1971*.

Chaque année, le Conseil évalue le rendement de l'économie par rapport à son potentiel et par rapport aux objectifs qui doivent explicitement retenir l'attention du Conseil. Le Conseil suit donc certains facteurs-clé du rendement de l'économie — par exemple la croissance, l'emploi, les changements des prix et des coûts et l'évolution de la balance des paiements — et tâche de dégager les effets à moyen terme des problèmes économiques que nous rencontrons.

Le rendement récent de l'économie canadienne se situe à quelque 3 à 4 p. 100 au-dessous de son potentiel. En d'autres mots, il y a un écart de quelque trois milliards de dollars, sur base annuelle, entre la production et le revenu qui auraient pu être réalisés si l'économie avait utilisé pleinement la main-d'oeuvre et les autres ressources productives du pays, et ce qui avait été réellement atteint. Avec

un taux de croissance potentiel de production de 5,2 p. 100, l'économie devrait croître à un taux réel de 7 p. 100 pour éliminer l'écart en deux ans; sa croissance annuelle moyenne devrait être de 6,5 p. 100 pour éliminer l'écart en trois ans. Ceci signifie que ce n'est qu'avec un taux de croissance de plus de 6 p. 100 par an que nous pouvons espérer réduire le taux de chômage à quelque 4 p. 100 de la main-d'oeuvre vers le milieu de 1974.

Le présent rapport souligne que le grand défi des années 1970 est celui de la création des emplois en nombre suffisant.

Avec un taux de chômage moyen de quelque 6 p. 100 de la main-d'oeuvre en 1970, le taux de création de nouveaux emplois (en vue d'absorber la croissance naturelle de la main-d'oeuvre et de réduire le chômage à 4 p. 100 par an) devrait atteindre 3,3 p. 100 par an. Ce taux de création de nouveaux emplois est un taux considérablement supérieur à celui que le Canada a pu réaliser entre 1965 et 1970 et qui était de 2,8 p. 100 par an.

Pendant la période de 1970 à 1975, l'emploi devra connaître une expansion bien plus rapide que la main-d'oeuvre. Le taux de création de nouveaux emplois doit tenir compte non seulement de la croissance régulière de notre main-d'oeuvre, mais aussi du besoin de réduire les taux de chômage à un niveau plus bas.

GROUPES D'ÂGE

L'offre de travail augmentera le plus rapidement dans le groupe d'âge de 25 à 34 ans. Le taux de création de nouveaux emplois devrait atteindre 5,6 p. 100 par an entre 1970 et 1975, alors qu'il n'était que de 3,7 p. 100 par an entre 1965 et 1970. En ce qui concerne les hommes dans ce groupe d'âge, le taux de création de nouveaux emplois devrait plus que doubler. C'est aussi le groupe d'âge où le taux de formation de nouvelles familles est particulièrement élevé et qui a donc une grande demande potentielle de logement, de biens de consommation durables et de services urbains. Si on ne parvenait pas à créer un nombre suffisant d'emplois pour ce groupe, il faut s'attendre à des tensions économiques et sociales prononcées pendant les années 1970.

Le taux de croissance de la main-d'oeuvre dans le groupe d'âge plus jeune (de 14 à 24 ans) diminuera entre 1970 et 1975. Mais, même ainsi, les besoins de nouveaux emplois pour ce groupe d'âge restent très importants à cause du taux de chômage élevé qui frappe ce groupe d'âge. C'est dans ce groupe, représentant approximativement un quart de la main-d'oeuvre du pays, que nous trouvons quelque 45 p. 100 de l'ensemble de chômeurs. Trouver des postes de travail adéquats aux jeunes de la population canadienne demeure un défi de taille.

INDEX MENSUEL

(Vol. 26 – Décembre 1971)

- Accords internationaux
 Accord Canada-Jamaïque, No 48, p. 4
 Accord commercial canado-colombien, No 50, p. 5
- Agriculture (*voir Développement international*)
- Affaires extérieures
 Évolution dans les relations internationales,
 No 48, p. 1
 Nouvelles orientations en politique étrangère,
 No 52, p. 5
 Point de vue du Canada sur les propositions de
 règlement en Rhodésie, No 51, p. 1
- Aide extérieure
 Aide aux victimes d'un cyclone, No 48, p. 4
 Augmentation des secours aux réfugiés
 pakistanaï, No 49, p. 3
- Amchitka (*voir Énergie nucléaire*)
- Amérique latine (*voir Développement international*)
- Arts et Musées
 Collection de minerais au ROM, No 51, p. 3
 Le rapport annuel du Conseil des Arts,
 No 49, p. 5
 Mémoire en faveur des pièces canadiennes,
 No 51, p. 6
- Aviation (*voir Transports*)
- Bilinguisme
 L'École des langues de la Fonction publique,
 No 51, p. 6
- Colombie-Britannique (*voir Subventions*)
- Commerce et Industrie (*voir aussi Accords*)
 Des industriels québécois exposent à Londres,
 No 48, p. 6
 Fabrication de "camioneiges", No 52, p. 5
 Les arbres de Noël du Québec, No 51, p. 4
 Les projets d'immobilisation pour 1972,
 No 50, p. 5
- Communications (*voir Sciences*)
- CNRC (Conseil national de recherches du Canada)
 (*voir Sciences*)
- Culture (*voir Bilinguisme*)
- Défense nationale
 Augmentation des soldes, No 52, p. 2
 Centenaire des Forces régulières, No 50, p. 6
 Possibilité d'entraînement d'effectifs allemands
 au Canada, No 49, p. 2
- Désarmement
 Une conférence mondiale du –, No 49, p. 1
- Développement international
 Projet de recherches en Amérique latine,
 No 48, p. 5
 Spécialistes québécois au Maroc et en Tunisie,
 No 48, p. 8
- Économie (*voir aussi Commerce et Travail*)
 Les entretiens de M. Trudeau avec M. Nixon,
 No 52, p. 1
 Une urgence: la création d'emplois, No 52, p. 6
- Éducation et Enseignement (*voir Bilinguisme,
Statistiques et Subventions*)
- Énergie nucléaire
 Pas de retombées d'essai d'Amchitka,
 No 51, p. 2
- Environnement (*voir Énergie nucléaire*)
- États-Unis (*voir Économie*)
- Inde (*voir Aide extérieure*)
- Lapointe, Mlle Renaude (*voir Nomination*)
- Londres (*voir Commerce et Industrie*)
- Maroc (*voir Développement international*)
- McLaren, M. Norman (*voir Prix et Trophées*)
- Météorologie
 Les prévisions de la –, No 48, p. 7
- Nomination
 – de Mlle Renaude Lapointe au Sénat,
 No 49, p. 5
- Pakistan (*voir Aide extérieure*)
- Pollution (*voir Énergie nucléaire*)
- Population (*voir Statistiques*)
- Postes
 Le nouveau timbre courant, No 49, p. 4
 Les timbres spéciaux de 1972, No 48, p. 7
- Prix et Trophées
 Hommage de la Fonction publique à Norman
 McLaren, No 51, p. 3
- Québec (*voir Commerce et Statistiques*)
- Richesses naturelles
 Le gibier d'eau du Canada, No 50, p. 3

(B.H.C. 29 décembre 1971)

Santé et Bien-être (voir aussi Énergie nucléaire et Sports)

Pour la protection des enfants, No 48, p. 7

Sciences

Le Canada adopte l'heure atomique, No 48, p. 6

Système visuel interactif au service du dessin...

No 49, p. 3

Sécurité routière

Étude sur la sécurité au volant, No 48, p. 6

Sports (voir Subventions)

Statistiques

A quel âge se marie-t-on au Québec?, No 48, p. 5

État civil: naissances-décès, No 52, p. 3

La population du Canada - 1971, No 48, p. 7

Les inscriptions aux universités, No 52, p. 3

Stratford, Festival de

Stratford 1972, No 49, p. 6

Subventions (voir aussi Sports)

Appui fédéral aux épreuves de natation,
No 48, p. 8

- fédérale à l'Université de Colombie-Britannique, No 48, p. 4

- pour les Jeux de l'Arctique, No 52, p. 4

Transports

L'ère des "Empress" a pris fin, No 48, p. 3

Perception d'un tarif aérien, No 48, p. 4

Travail (voir aussi Économie)

Discrimination à l'égard des femmes au travail
(discours de Mlle Sylva Gelber), No 50, p. 1

Le Programme des initiatives locales,
No 51, p. 5

Tunisie (voir Développement int.)